

## Nouvelle Saison 2022/2023

Spéciale LICENCES & AFFILIATIONS



# Les Affiliations à la FFCV

La FFCV vous propose plusieurs formules :

Affiliation base FFCV : 300 euros



**Nouveauté :**

- 10 LICENCES = 150 euros

- Première affiliation FFCV : 150 euros

+

**Nouvelle Formule**  
**Avec assurances comprises**



1 Équivalent temps plein : 525 euros

2 Équivalents temps plein : 1050 euros

3 Équivalents temps plein : 1575 euros

4 Équivalents temps plein : 2100 euros

5 Équivalents temps plein : 2625 Euros

Garantie : uniquement Responsabilité Civile

Le nombre de passages sera du déclaratif sur la saison n-1

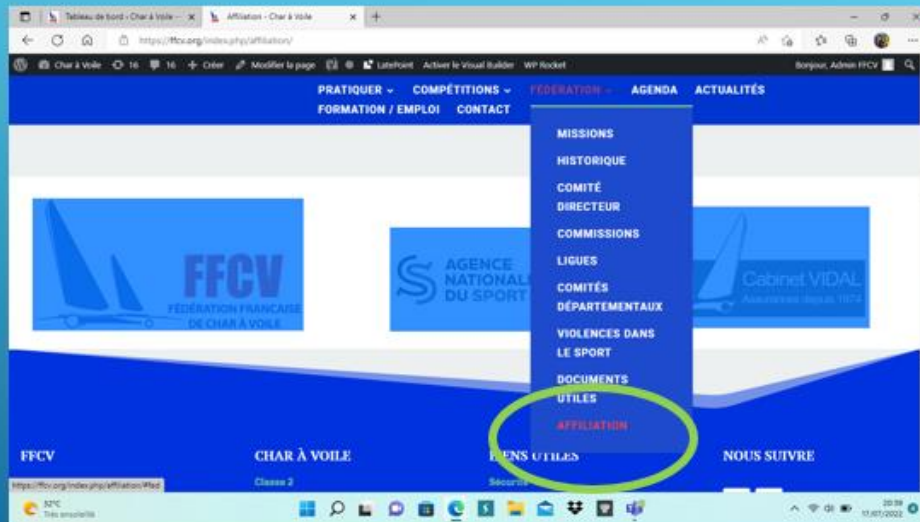


*pas d'individuelle accident*

*Le nombre de passages sera du déclaratif sur la saison n-1*

Il n'est plus nécessaire de remplir le carnet de pilote. Vous nous communiquerez une fois par an votre nombre de passages

# COMMENT S'AFFILIER À LA FFCV ?



Pour vous affilier à la FFCV : <https://ffcv.org/index.php/affiliation>

<https://ffcv.org/index.php/affiliation/>

# LES LICENCES FFCV



## NOUVELLE LICENCE 2022/2023

Bénévole : 10€

Arbitre, élu, dirigeant ou membres bureau directeur : 42€

Pratiquant Jeune (loisir, compétition) (-18 ans) : 25€

Pratiquant Adulte (loisir, compétition) : 59€

Moniteur (professionnel encadrant) : 59€

Licence 1 jour (manifestation) : 10 euros par jour

Pratique découverte (baptême) : 3 euros



## LICENCE 1 JOUR

*Elle doit être saisie impérativement avant l'événement et communiquer à la FFCV (avant l'événement)*

*La date doit être demandée par l'organisateur  
Valable pour les grands prix, courses promotionnelles,  
ligues (niveau 3 )  
Roulage libre (niveau 4)*

## LICENCE BENEVOLE

*On peut définir les Bénévoles  
D'association comme des  
personnes qui consacrent une  
partie de leur temps, sans être  
rémunérées, aux activités de  
l'association*

## LICENCE ELU DIRIGEANT

- ▶ *Il est président, Vice-président, trésorier / trésorier adjoint*
  - ▶ *(Membre Bureau directeur)*
  - ▶ *Secrétaire / secrétaire adjointe*
  - ▶ *C'est un élu / Dirigeants !*

▶ **Ce n'est pas un bénévole**

## **LICENCE moniteur encadrant char**

*Garantie Responsabilité civile professionnelle*

*Assurance dont l'objectif est de couvrir les préjudices relatifs à l'exercice de l'activité professionnelle.*

*Elle prévoit la réparation des dommages causés à des tiers*



## **PRIMO LICENCES**

- ▶ LA LICENCE DOIT ETRE PRISE ENTRE LE 01/01/2022 au 30/06/2022
- ▶ Pour avoir une validité jusqu'au 30/06/2023
- ▶ Même système que la saison dernière



*Pour prendre une licence :*

*Rendez vous FIN AOUT 2022 sur notre site internet [Fédération Française de Char à voile - FFCV - Char à Voile](#)*

---

LE CÔTÉ MEDICAL

## Selon Jean-Marc CHERIAUX Médecin Fédéral



Pour cette nouvelle saison, la commission médicale de la FFCV a souhaité simplifier l'aptitude médicale grâce à la loi sport du 2 mars 2022, et demande un certificat médical d'aptitude seulement aux licenciés suivants :

- \* **Les moniteurs**, ou à défaut un certificat médical d'aptitude à la profession d'éducateur sportif rédigé par un médecin du travail pour ceux qui bénéficient de ce service.
- \* Les licenciés mineurs qui présentent un **dossier de surclassement**.
- \* TOUS les **pilotes sélectionnés en équipe de France**.

Bien évidemment, les tous les licenciés sont invités à remplir un questionnaire de santé (adulte ou enfant), vous dirigeant à consulter votre médecin si nécessaire.

A noter également une évolution dans les équipements de protection individuelle, résumé ici:  
Les équipements OBLIGATOIRES en toutes circonstances sont:  
**un casque adapté (avec jugulaire) des chaussures fermées**

Les équipements supplémentaires OBLIGATOIRES SUR L'ASPHALTE sont: **une paire de gants des vêtements couvrants**  
des coudières et genouillères (uniquement pour les classes 7, classes 8 et assimilés (buggy, mountain board, wing-yacht,...))

Les équipements recommandés, selon les conditions météorologiques, le type de terrain ou le type de support : **des protections oculaires une paire de gants des vêtements imperméables / couvrants un casque intégral une protection rachidienne**

Enfin, et selon les supports, la faisabilité et les conditions de roulage, la commission médicale conseille le port d'éléments de sécurité supplémentaires :  
**une ceinture de sécurité des pare-boues amovibles**

Bon roulage à tous !!!



**FEDERATION INTERNATIONALE DE SAND ET LAND YACHTING**  
WORLD LANDSAILING ORGANISATION

